MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE

Liberté
Égalité
Fraternité

ETIncelles

Le programme ETIncelles au service de la croissance des PME

Lancement du programme ETIncelles
le 21 novembre 2023 au Palais de l'Elysée.

Lancé par le président de la République, le programme ETIncelles offre un accompagnement individualisé de l'État pour les PME à fort potentiel de notre pays.

L'objectif du dispositif est simple : **fluidifier les relations des entreprises avec l'administration** et ses opérateurs en **levant leurs blocages administratifs.**

Les entreprises sélectionnées sont accompagnées par les services de l'État sur une durée de **12 à 18 mois.** Ils ont pour mission d'analyser leurs problématiques et de les **orienter vers les interlocuteurs appropriés au sein d'un réseau de 45 correspondants.**

Le programme se décline en 3 volets, à travers :

- un **suivi individualisé** par un interlocuteur unique ;
- la **mobilisation d'un réseau de 45 correspondants** dans les organismes et les principales administrations ;
- un partage d'informations (webinaires, évènements) et des temps d'échange pour mutualiser les bonnes pratiques.

Pour être **éligible**, la PME doit avoir un **siège social** situé en France et **ne pas bénéficier** d'un accompagnement de l'État.

Quels sont **les critères de sélection ?**

- **La croissance :** connaître une forte croissance au cours des deux dernières années.
- **L'effectif :** avoir entre 60 et 220 salariés.
- **L'export :** être présent ou avoir la volonté de se développer sur les marchés à l'international.
- **L'innovation :** consacrer une part significative des dépenses à la recherche et au développement.

Pour rejoindre la 5e promotion, les entreprises sont invitées à candidater via l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) du 21 novembre 2024 jusqu'au 15 mars 2025 :

ETIncelles – Appel à manifestation d'intérêt

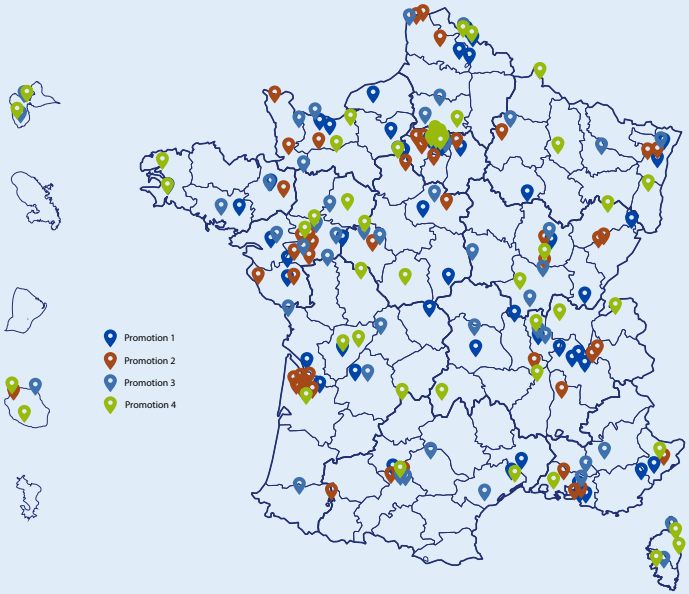

Quelques chiffres clés

197 entreprises accompagnées à travers **73** départements

81 % d'entreprises industrielles

70 % des ETIncelles en dehors des grands centres urbains

103 salariés par entreprise en moyenne en 2023

Un programme qui répond aux préoccupations de terrains

- Accéder plus facilement au foncier en facilitant les échanges avec les services de l'État en région.
- Faciliter l'accès à la commande publique ou aux financements publics.
- Développer l'activité à l'export, grâce au soutien de la Team France Export.
- Une mise en réseau des PME et ETI à l'échelle des territoires.

Nous contacter

Pour plus de précisions sur le programme ETIncelles, nous vous invitons à vous rapprocher de votre référent unique et correspondant ETIncelles dans les Services économiques de l'État en région, au sein des Directions régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

Ou à l'adresse générique : etincelles.dge@finances.gouv.fr